

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transport de marchandises

Une feuille de route cantonale pour tracer la voie d'un trafic des marchandises efficace et respectueux du climat

Alors que la tendance est à l'augmentation du trafic de marchandises, il est indispensable que ce secteur s'oriente vers plus de durabilité et d'efficacité. Disposant d'un rapport de diagnostic complet du transport de marchandises sur son territoire, le Canton veut développer des stratégies de soutien au rail, élaborer des solutions en vue d'améliorer la logistique en milieu urbain, optimiser la localisation des sites logistiques et évaluer la faisabilité du projet « Cargo Sous Terrain » sur son territoire. Un travail mené avec les acteurs privés du domaine.

Le Canton de Vaud se dote d'une feuille de route ambitieuse pour relever les défis du transport de marchandises. S'appuyant sur un diagnostic approfondi, il a établi les cinq grands axes de sa politique dans le domaine. Objectif : mettre en place les conditions-cadres permettant à ce secteur essentiel à nos vies de bien fonctionner, tout en réduisant ses nuisances. À travers la réalisation de 16 moyens de mise en œuvre, ces orientations seront consolidées dans une stratégie et un plan d'action d'ici deux ans.

L'objectif consiste à organiser le trafic de marchandises de manière efficace et durable, profitant à l'économie et aux emplois tout en préservant le climat et la qualité de vie de la population. L'enjeu est d'autant plus grand que les volumes de marchandises transportées sont en augmentation constante, et que ce trafic génère 11% des émissions de CO₂ produites par la mobilité. Rappelons que l'activité logistique englobe l'ensemble de la chaîne de production des biens, soit de l'extraction des matières premières en passant par la fabrication et la livraison de produits finis, jusqu'à l'élimination des déchets. Une grande majorité de secteurs économiques sont directement concernés. Les filières les plus importantes en termes de quantités transportées dans le canton sont celles des matériaux d'excavation et de construction, des produits de consommation manufacturés, du courrier et des colis, de l'agriculture, des huiles minérales et des déchets.

Le transport ferroviaire offre une alternative durable et efficace au transport routier qui

reste largement majoritaire en absorbant 86,5% des tonnages transportés. C'est pourquoi le Canton veut en premier lieu améliorer la compétitivité du rail et favoriser son utilisation par les acteurs économiques ayant une influence importante sur les échanges logistiques. Une utilisation accrue des sillons ferroviaires permettra de fluidifier le trafic routier, de diminuer les nuisances sonores et la pollution. Actuellement, 47 interfaces de transbordement rail-route, pour certaines sous-utilisées, sont réparties sur le territoire. Une localisation plus pertinente et centralisée de ces installations permettra d'allier efficacité opérationnelle et attractivité économique de l'utilisation accrue du rail. Ce développement doit être défini en coordination avec les acteurs concernés et associés à la planification des sites logistiques privés.

Le diagnostic réalisé par le Canton souligne l'importance de la logistique dans les centres-villes, où l'on observe une intense activité logistique, qui s'accroît davantage avec l'essor du commerce en ligne et des livraisons directes au consommateur. En particulier, le transport de marchandises dans l'agglomération lausannoise concentre le plus grand volume d'échanges (près d'un tiers des échanges totaux à l'échelle cantonale). Le Canton relève l'importance de se doter d'une conception spécifique à la logistique urbaine, et l'intérêt d'installer une plateforme multimodale proche du centre-ville, favorisant la mutualisation des échanges et l'optimisation des livraisons. Par ailleurs, il indique sa volonté de conduire des projets pilotes encourageant le développement du transport de marchandises à vélo et de solutions logistiques innovantes.

La vision cantonale en matière de transport de marchandises prend aussi en compte l'évolution de la digitalisation et les développements technologiques, qui permettent d'entrevoir une meilleure mutualisation des échanges, conduisant à une meilleure efficacité de l'activité logistique et à des avantages aussi bien sur l'économie que l'environnement. À ce titre, le Canton s'engage à évaluer l'opportunité de développer le transport souterrain de marchandises sur l'arc lémanique. Une démarche menée en partenariat avec le Canton de Genève et les porteurs du projet national « Cargo Sous Terrain ».

Enfin, pour répondre de manière appropriée aux évolutions à venir et aux enjeux du transport de marchandises, le Canton va renforcer sa collaboration avec les acteurs privés du domaine logistique. Cette démarche collaborative permettra de faciliter la compréhension des besoins et de privilégier des solutions coordonnées, notamment en matière de développement des infrastructures de transport ferroviaires. Celles-ci sont en effet étroitement liées avec les programmes de développement de l'infrastructure ferroviaire (PRODES) de la Confédération, et la vision ferroviaire 2050 du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mai 2021

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,
[078 632 93 62](tel:0786329362)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Présentation](#)

[Synthèse du rapport de diagnostic](#)